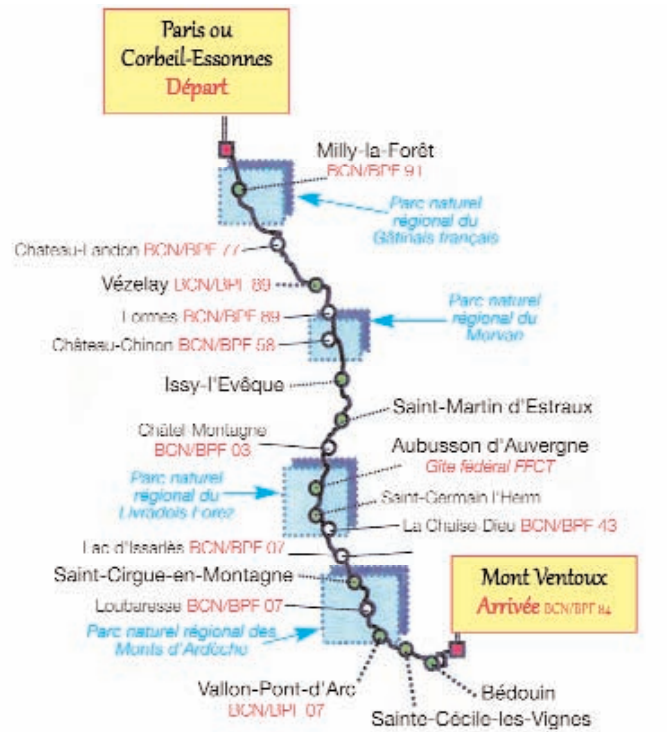
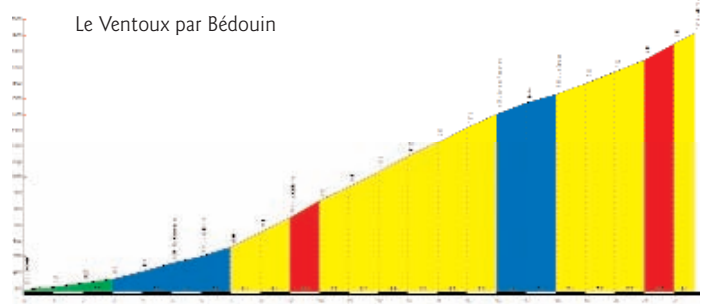
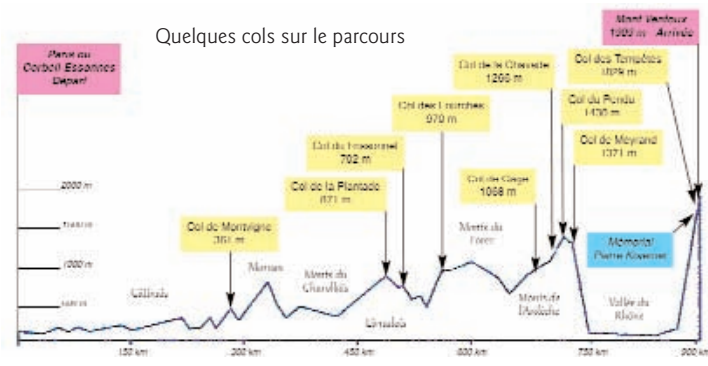
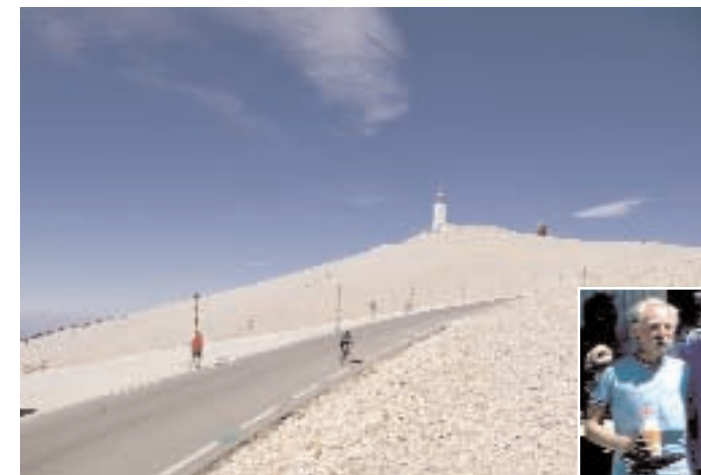


Le parcours



Randonnée permanente Paris - Mont-Ventoux

Souvenir Pierre Kraemer



880 km - 13 cols
12.000 m d'élévation
11 BCN / BPF
4 parcs naturels régionaux
Label FFCT n° 214



UNION DES AUDAX FRANÇAIS
www.audax-uaf.com
C.I.S.P. - 6 avenue Maurice Ravel - 75012 Paris

Le règlement

La randonnée est à effectuer :

• de préférence dans le sens "descendant" sur la carte, c'est-à-dire au départ de la région Parisienne- en solitaire ou en groupe sans limite du nombre de participants – à bicyclette, à tandem ou sur tout autre engin pourvu qu'il soit mû uniquement par la force musculaire humaine - selon 2 formules de déroulement au choix :

- soit avec un délai de 8 jours pour les 880 km

- soit sans délai dans le souci d'en permettre la réalisation par des cyclistes contemplatifs, voir par des groupes familiaux ;

• par tout cycliste français ou étranger, licencié ou non, régulièrement assuré pour la pratique de la bicyclette. Cette randonnée étant purement cyclo-touristique, les participants devront respecter le Code de la Route français et les règles de sécurité en général.

Les participants mineurs devront obligatoirement être accompagnés par un parent, tuteur légal ou éducateur qualifié, et joindre une autorisation parentale au bulletin d'engagement.

Faire parvenir au moins un mois avant la date de départ prévue à :

Jacques TORGUE – 57, avenue de Marseille - 93220 Gagny

la demande d'engagement ci-jointe et le montant correspondant.

En cas d'impossibilité de prendre le départ à la date prévue, l'engagement reste valable jusqu'à la fin de l'année suivante incluse.

Contrôles obligatoires sur la carte de route par apposition d'un tampon humide portant le nom de la localité concernée. En cas d'impossibilité, expédier une carte postale au responsable de l'homologation (ci-dessus) ou joindre au moment de la demande d'homologation une photographie du participant et ou de sa machine devant le panneau de la localité.

Départ et arrivée font en outre l'objet du postage obligatoire d'une carte spécifique.

Le montant de l'engagement destiné à couvrir les frais de l'organisateur est fixé par personne à :

- 10 € pour les licenciés à la Fédération française de Cyclotourisme (FFCT) dans ce cas joindre une photocopie de la licence de l'année en cours ;

- 12,50 € pour les autres participants (non licenciés, autres fédérations...)

- 6 € pour les jeunes de moins de 18 ans

à régler par chèque à l'ordre de : Union des Audax Français – Paris

En retour l'organisateur fait parvenir au participant : 1 carte de route – 1 plaque de cadre – 4 cartes postales – 1 livre de route détaillé – les extraits de plans supplémentaires utiles à quitter la banlieue parisienne en sécurité.

L'attention des participants est attirée sur la particularité des routes de montagne : si en France les grands cols sont en principe dégagés du 15 juin au 15 septembre, ils peuvent parfois être ouverts plus tôt, mais aussi être fermés en plein été. Il nous paraît utile également de rappeler la nécessité de disposer de tout-petits développements de montagne.

La randonnée achevée, le participant adressera rapidement au responsable sa carte de route pour homologation.

Nous souhaitons aussi que vous ayez la gentillesse de rédiger un récit court et concis de votre randonnée (photos bienvenues) pour publication dans la revue des Audax. Les photos papier seront rendues.

Des trophées "souvenir" personnalisés facultatifs pour chaque randonnée, et pour ceux des randonneurs qui auront bouclé le cycle des trois parcours sans limite de temps, pourront être obtenus :

Coût à préciser au moment de l'homologation.

Participer à cette randonnée implique l'acceptation du présent règlement.

Pierre Kraemer

(1927 – 1983)

grand Audax et randonneur, cyclotouriste avant tout...



En 1983, le Mont-Ventoux nous arrachait Pierre Kraemer, dit « Le Gaulois » en raison de ses célèbres moustaches.

Anticonformiste, épïcúrien, écologiste avant l'heure, sa façon d'être un peu spartiate dans la vie de tous les jours, contribuait également à le faire se réclamer des compatriotes de Vercingétorix.

Né à Antony (92), il entre en 1951 à l'UACP (devenue UAF depuis) et prend de suite une part active dans la société.

Médaillé de la Jeunesse et des Sports, symbolique 30.000^{ème} breveté Audax en 1971, il fut également l'un des membres fondateurs de l'Euraudax.

Son activité sportive apparaît comme proprement démentielle. Bien que cycliste avant tout, il fut un touche-à-tout du sport : Aigle d'or marche, rameur, nageur, skieur, décathlonien moderne, adepte du patin à roulettes et sur glace, Audax complet n° 12, Audax complet n° 4.

Mais c'est à vélo qu'il réalisa ses plus beaux exploits.

Il fut un des meilleurs capitaines de route de l'histoire des Audax. Sa pédalée de métronome faisait référence, assurant une progression sans heurt du peloton. Par sa « science » de la conduite il complétait les talents d'organisateur de Guy Bossière. Les brevets Audax en acquièrent un prestige non démenti.

Ce cyclotouriste hors du commun tâta avec un égal bonheur de la formule randonneur : plusieurs Paris-Brest-Paris, Léman-Méditerranée, Diagonales, Calais-Brindisi, Tour de France randonneur, lauréat du BCN, Semaines Fédérales...

Figure légendaire du milieu cyclo, son souvenir est encore vivace. Il mérite bien sa place au panthéon des Audax. Droit dans la vie comme dans le sport, son honnêteté intellectuelle forgeait l'admiration.

Sa fin fut à son image : un défi sur lui-même. A 56 ans Malgré des ennuis de santé, malgré la neige recouvrant le sommet, il veut une fois de plus vaincre le Mont-Ventoux à l'occasion de Pâques-en-Provence. Mais cette fois le géant de Provence sera le plus fort.



Cyclo, toi qui achève cette randonnée de Paris au Mont-Ventoux, aie une pensée pour lui, recueille toi devant sa stèle... Merci pour lui.

Sur la route portez toujours un casque et en toutes circonstances soyez courtois et exemplaires car la route se partage et se mérite.

Nous vous souhaitons un bonne et belle randonnée.

Paris - Mont-Ventoux est une organisation de l'Union des Audax Français. Sur un parcours créé en 1984 par Bernard Mondon avec la collaboration de Bruno Frilley.



Bulletin d'engagement

Paris - Mont-Ventoux



A adresser accompagné du montant de l'engagement à Jacques Torgue - 57, avenue de Marseille - 93220 Gagny
Tél : 06 17 71 70 27 - Courriel : rp@audax-uaf.com
(chèque à l'ordre de l'Union des Audax Français)

Nom : Prénom :

Sexe : **F** **M** Date de naissance :
(pour les moins de 18 ans, joindre une autorisation parentale)

Club (le cas échéant) :

Fédération : Licence numéro :
(joindre obligatoirement la photocopie de la licence de l'année en cours)

Adresse : n° rue

Code postal : Localité :

Pays :

Téléphone (s) :

E-mail :@.....

Souhaite participer à la randonnée permanente de l'UAF :
Paris - Mont-Ventoux

Formule retenue : **avec délai** **sans délai** (entourer la formule retenue)

Véhicule(s) accompagnateur(s) prévus : **Oui** **Non**
(entourer la mention utile)

Date de départ prévue :

Je m'engage à respecter le code de la route, et obéir aux injonctions des forces de l'ordre.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement, et l'accepter dans son entier.

Fait à le

Signature